



COMMUNE DE
BOURG-LES-VALENCE

Plan Local d'Urbanisme

Annexes sanitaires **7.5**

Plan de zonage des eaux pluviales

1/6500

Prescription	23/02/2015	REVISION
Arrêt	26/06/2018	
Approbation	13/03/2019	



- Bassin de gestion des eaux pluviales (infiltration)
- exclusion des secteurs de réflexion
- Secteurs où une réflexion d'ensemble doit être menée pour la gestion des eaux pluviales.
- Zones où la gestion des eaux pluviales doit être prioritairement réalisée par infiltration
- ▨ Zones sensibles pouvant faire l'objet de prescriptions particulières concernant le traitement des eaux pluviales